

# NOROY LE BOURG

## VIDE-ARMOIRE

## A LA SALLE POLYVALENTE



**DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017**

**De 8h00 à 18h00**

**1,50 € le mètre linéaire**

**Fiche d'inscription et règlement**

**à retirer dans les quatre commerces de Noroy et à la mairie  
(Boulangerie/Passion coiffure/Pharmacie/Café des Voyageurs)**

(A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à envoyer à l'adresse  
Mairie 12 grande rue 70000 Noroy Le Bourg, avant le **mercredi 11 octobre 2017**)  
(LE NOMBRE D'EMPLACEMENTS EST LIMITE)



**BUVETTE**

**REPAS SUR RESERVATION : 10 €**

**(Jambon forestier/Frites/Mousse en chocolat)**

**A réserver au niveau du coupon réponse**

**Possibilité de prendre le repas sans réserver  
d'emplacements pour le vide armoire**

(Imprimé par nos soins)

# FICHE D'INSCRIPTION NOMINATIVE



**AU VIDE-ARMOIRE  
DU 15 OCTOBRE 2017**



## A LA SALLE POLYVALENTE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

**1 ) Je souhaite réserver un emplacement** de ..... mètres et je règle donc la somme de ..... € en

- Espèces
- Chèque à l'ordre du comité des fêtes.

Tarif : 1,50 euro le  
mètre linéaire

**2 ) Je Souhaite réserver** ..... repas au prix unitaire de 10 € donc je règle en plus la somme de  
.....€ en :

- Espèces
- Chèque à l'ordre du café des voyageurs.

**3 ) Je précise et je valide mon inscription par ma signature et j'accepte le règlement au dos de cette feuille :**

**Pour les participants non professionnels** : Compléter le tableau d'informations suivant :

Numéro de carte d'identité	Date de fin de validité	Délivrée par	Liste des objets exposés

Je déclare ne pas participer à plus de deux manifestations de ce type dans l'année et que l'origine des objets que je vends est régulière.

Signature :  
Avec mention « lu et approuvé »

**Pour les participants professionnels :**

Carte professionnelle : .....

N° du registre de commerce .....

De ..... Signature :



***Il n'y aura pas de remboursement en cas de défection.  
Une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'entraîner des  
poursuites pénales à mon encontre.***



# VIDE-ARMOIRE

## 15 OCTOBRE 2017

### **REGLEMENT**

1. L'inscription au vide-armoire est ouverte aux particuliers.
2. Les numéros d'emplacements seront attribués à l'arrivée des exposants. La situation de chaque exposant doit être respectée.
3. Les exposants doivent s'installer avant 8h00. Les emplacements vides à 9h00 seront revendus.
4. Si l'enceinte de la manifestation est complète, il sera interdit de déballer hors du périmètre accordé.
5. Aucune inscription ne sera prise en compte tant que les sommes correspondantes ne sont pas versées et les documents demandés ne sont pas fournis. La liste des objets doit correspondre à celle inscrite dans le registre de police.
6. La responsabilité de la commune et de l'association organisatrice ne pourra être retenue au sujet d'accidents divers, incendie ou autres dont pourraient être victimes ou responsables les exposants. Il leur appartient de prendre toutes les précautions nécessaires et de se faire garantir comme ils l'entendent, cela à leurs risques et périls.
7. Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs.
8. Tout exposant qui sera signalé par son comportement outrancier ou pour non-respect du présent règlement sera interdit de la manifestation à titre définitif.
9. Chaque exposant devra laisser son emplacement vide et propres. Le non-respect de l'emplacement attribué pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes de la commune.
10. Fermeture de la manifestation à 18h00. Les exposants doivent libérer leur place à 19h00.